

## Programme IISF n° L2016-0001

Administration d'accueil :  
**Uganda Revenue Authority (URA)**

Administration d'origine de l'expert :  
**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF)**

Dates du programme :  
**Mars 2016 – mars 2018**

L'année 2014 a été pour l'Ouganda une période de consolidation de la stabilité macroéconomique et de relance progressive de l'activité. Les pouvoirs publics ont décidé d'améliorer la marge de manœuvre budgétaire en mobilisant des recettes intérieures, en augmentant l'investissement public et en favorisant une reprise de la demande privée grâce à l'accession des ménages et des entreprises au crédit bancaire. L'URA a estimé qu'une imposition équitable de ses entreprises multinationales (EMN) était déterminante pour la mobilisation des ressources intérieures qui devrait être nettement améliorée, le ratio recettes fiscales/PIB étant de 14 % en 2015.

En mars 2016, l'Ouganda a fait part de son souhait de bénéficier d'une assistance sur des questions de portée générale concernant les EMN. Entre mars 2016 et mars 2018, une assistance IISF a été apportée par des experts de l'ATAF, de l'OCDE et du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de missions sur place et d'une assistance à distance sur mesure. Les principales questions de fiscalité abordées portaient notamment sur les questions de prix de transfert liées aux actifs incorporels, aux financements intra-groupe et aux services intra-groupe.

### **Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification**

Le programme de prix de transfert a aidé l'Ouganda à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - transfert de connaissances et de compétences :** vingt-cinq agents de l'administration d'accueil ayant reçu une formation ont estimé que ce travail sur des études de cas et des dossiers de vérification concrets était utile. Ils ont acquis une connaissance approfondie des questions relatives aux prix de transfert, comme les services intra-groupe et les actifs incorporels.
- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** les experts IISF ont formulé des recommandations concernant la législation de l'Ouganda en matière de prix de transfert.

- **Autres résultats** : ce programme a permis de jeter les bases de la mise en place d'un programme IISF complet avec l'URA.

